

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
 DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
 Nbre de membres présents : 3
 Nbre de suffrages exprimés : 3

Votes : Pour : 3
 Contre : 0
 Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le vingt-neuf avril

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 17 avril qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT, Présidente en la salle Abbé Breuil de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine à Bordeaux

Date de convocation : 18 avril 2019

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – GOT – M. CORSAN

Délibération N°2019-02-022: Décision Modificative N°1 : Budget Annexe Gestion de l'Eau 2019

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;
 Vu l'instruction budgétaire et comptable ;*

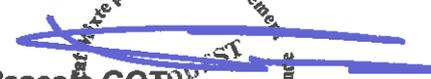
Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu :

Article unique: d'approuver les modifications de crédits suivantes :

Articles	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
D 617 Etude	+ 14 765,77€	
D 6718 Titres annulés	+ 14 584,76€	
R002 Excédent reporté		+ 29 350,53 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	29 350,53€ €	29 350,53 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Bordeaux, le 29 avril 2019

La Présidente


Pascale GOT
 Président du Comité Syndical
 Développement Durable de l'estuaire de la Gironde